



COLOMBELLES CAEN MF PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 28/10/2025

Page 2 :

Éducation

Page 3 :

Sécu -

maison

commune

Page 4 :

Meeting CGT

- FSU14

AESH

Retraites, salaires, services publics : la FSU ne lâchera rien

Les mobilisations des 10, 18 septembre et 2 octobre ont démontré une nouvelle fois la puissance du monde du travail et de ses organisations syndicales. Cette séquence de contestation sociale a forcé le pouvoir à reculer sur les jours fériés et à chercher une issue parlementaire pour son budget en évitant la censure, au point d'annoncer la suspension de la réforme des retraites, suspension dont la concrétisation reste, à ce jour, plus qu'incertaine.

La FSU exige toujours l'abrogation de la réforme, la revalorisation des carrières, des salaires et des pensions, ainsi que l'égalité salariale femmes-hommes.

Ce budget, version Lecornu 2, lui, confirme sans détour le caractère profondément antisocial de ce énième gouvernement Macron. Gel des pensions et des APL, hausse déguisée de l'impôt sur le revenu par le blocage des barèmes, alourdissement massif des franchises médicales, transition écologique sacrifiée et nouvelle cure d'austérité pour les services publics : compression des salaires, suppression d'emplois, réduction des moyens... La note est salée pour les classes populaires, les classes moyennes, les retraité·es et les jeunes, qu'elles et ils soient étudiant·es ou apprenti·es. En même temps, les milliardaires, Bernard Arnault en tête, continuent d'être choyé·es, comme l'a brillamment exposé Gabriel Zucman.

L'engagement du Premier ministre à ne pas recourir au 49.3 ne change rien à la réalité des forces parlementaires. Faute de majorité, le gouvernement se retrouve dépendant des voix de l'extrême droite pour faire passer son budget.

(suite page 2)

Violences en milieu scolaire : la FSU alerte et obtient des engagements

(Fin de l'édito)



Face à l'inquiétante augmentation des signalements de violences contre les personnels du premier degré, la FSU a obtenu la tenue d'une session extraordinaire de la Formation Spécialisée de la Santé Sécurité et des Conditions de Travail (F3SCT) avec la Rectrice de l'Académie de Normandie le 15 octobre à Caen.

Pour le seul mois de septembre, le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) a enregistré 375 signalements de violences envers des professeurs des écoles et des AESH dans notre académie. Ces chiffres ne représentent que "la partie émergée de l'iceberg", de nombreux collègues ne remplissant pas le registre ou ne signalant pas les faits dont ils sont victimes. La situation est alarmante.

Pour porter la souffrance des personnels devant la Rectrice, la FSU a lu lors de cette réunion des extraits anonymisés de signalements. Insultes, coups, morsures et menaces s'accompagnent de conséquences physiques et psychologiques lourdes : stress, insomnies, maux de ventre. Nos représentant·es ont particulièrement dénoncé l'isolement des victimes et les carences du soutien hiérarchique, allant jusqu'à la culpabilisation des personnels agressés.

Des engagements concrets ont été obtenus à la suite de cette rencontre. La Rectrice a reconnu la gravité de la situation et a pris plusieurs engagements significatifs. Elle a promis de rappeler aux inspecteurs leur devoir de bienveillance et d'améliorer l'information sur les procédures de protection. La FSU a demandé que puissent exister **des mesures conservatoires garantissant l'intégrité physique et mentale des personnels victimes** ainsi qu'un vaste **plan de formation, sur temps de service**, à destination des enseignant·es et des AESH, afin de prévenir les risques. Un groupe de travail sera mis en place dès novembre, tandis que l'accompagnement des AESH fera l'objet d'une attention particulière.

Le combat continue pour la FSU, qui reste mobilisée pour que "les discours se traduisent en actes". La FSU, qui avait déjà alerté sur la souffrance au travail lors de la vague de suicides de l'an dernier, entend rester vigilante sur la mise en œuvre effective des mesures promises. La FSU rappelle que l'employeur est le garant de la santé des personnels et continue d'accompagner les collègues en difficulté. Les personnels confrontés à des violences sont invités à remplir le RSST, à contacter leurs élus FSU et à demander la protection fonctionnelle à laquelle ils et elles ont droit.

Cette convergence qui, si elle se concrétise, ne sera pas seulement dictée par l'arithmétique parlementaire, mais sera bien le reflet d'une logique de classe implacable. En choisissant cette voie plutôt qu'un compromis social et la justice fiscale, l'exécutif devra assumer les conséquences politiques : avoir délibérément fait le lit de l'extrême droite. Après tout, ces forces politiques, le centre droit, la droite et l'extrême droite, malgré leurs divergences, n'œuvrent-elles pas toutes à la préservation des mêmes intérêts bourgeois ?

Face à ces attaques, une seule réponse : l'action collective. Les journées d'action et de grève de septembre et début octobre ont montré la capacité du mouvement social à imposer les enjeux de justice fiscale et sociale. La FSU poursuit son travail d'analyse pour préparer les mobilisations massives nécessaires. Contre l'austérité et pour un autre budget, notre détermination collective tracera la voie des alternatives sociales indispensables.

Jérôme Adell



**LA GRÈVE
DES MINEURS**

Conférence de Pierre Coftier
Lectures de Charlotte Brancourt
Exposition : La grève des mineurs dans la presse
(XIXe-début XXe s.)

Salle des fêtes
de May sur-Orne
Samedi 8 novembre 15h



Manifestation des mineurs de May-sur-Orne à Caen, 1961. Coll. Jean Quéhen.

Éducation : des combats de terrain aux résultats contrastés

Au collège Villey-Desmeserets, une mobilisation de plusieurs mois a porté ses fruits avec l'obtention de deux demi-postes d'DEA, permettant à l'établissement de respecter enfin les normes pour sa vie scolaire. Même succès à l'école du Clos-Herbert à Caen, où la mobilisation des parents contre des classes surchargées a conduit à l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Cependant, la situation reste difficile au collège Gisèle-Guillemot de Mondeville, où les enseignants n'ont pas obtenu gain de cause malgré de multiples actions. Les classes accueillent jusqu'à 30 élèves, une situation d'autant plus préoccupante que l'établissement scolarise 20% d'élèves à besoins particuliers. Comme le souligne une enseignante, «un effectif à 30 est ressenti à 40» dans ce contexte exigeant.

Lors du meeting commun (voir P4), notre oratrice Caroline EHRHART a conclu son intervention ainsi «Alors oui, le tableau est parfois sombre. Mais partout, des personnels, des parents, des élèves résistent. Et ça paie. Ce qui manque, ce n'est pas la volonté ni l'engagement des personnels, des élèves et de leurs familles. Ce qui manque c'est un VRAI budget pour l'École. C'est ça, notre combat. Et c'est tous ensemble que nous le gagnerons.»

1945 : Ambroise Croizat, ministre du travail
met fin à l'insécurité sociale !



Permettre à toutes et tous de vivre sans craindre la maladie, l'accident de travail, la vieillesse. Avant cette date, se soigner était un luxe inaccessible. Grâce à toutes les énergies des travailleurs, des militants syndicalistes, finie l'inégalité de soins : le 4 octobre 1945, c'est la promulgation de l'ordonnance portant organisation de la Sécurité sociale.

Cet héritage, les gouvernements libéraux cherchent depuis une trentaine d'années, à coups de réformes, à le confier au secteur privé et à remettre en marche l'inégalité de soins.

Le 30 septembre 2025, dans le Calvados, l'intersyndicale des retraité·es rejointe par les actifs·tives a marqué les 80 ans de la Sécu par un rassemblement devant le siège social de la caisse primaire de l'assurance maladie de Caen.

Pas question de souffler les bougies : on les rallume !

Par cette mobilisation, ont été réaffirmées nos revendications :

Une prise en charge à 100 % par la Sécu

Un accès aux soins partout sur le territoire

Une protection sociale renforcée pour la santé, l'autonomie et la retraite

Des services publics à la hauteur des besoins

L'audience avec la directrice de la CPAM a été l'occasion de porter notre **NON au retour à l'insécurité Sociale**. Et aussi de dénoncer le projet en préparation de loi de financement de la Sécu qui poursuit la destruction de la Sécurité sociale et la détérioration des droits et des conditions de vie de toutes et tous.

FSU/SNUipp - Retraité·es Calvados



La FSU défend toutes celles et ceux qui font le service public

21 organisations syndicales et 200 000 adhérent·es uni·es pour peser ensemble !

Rejoignez-nous en adhérant directement auprès du syndicat FSU qui défend votre métier et votre secteur d'activité.

Une nouvelle étape franchie pour la Maison commune CGT-FSU du Calvados



La Commission exécutive de l'Union départementale CGT et le Conseil délibératif fédéral départemental de la section FSU du Calvados ont tenu leur deuxième rencontre bilatérale le 25 septembre. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la construction de la Mai-

son commune, telle que décidée dans les instances et congrès respectifs des deux organisations syndicales.

Les échanges ont confirmé la volonté commune de poursuivre le processus engagé. Trois axes de travail prioritaires ont été validés : l'organisation de rencontres entre militant·es des deux organisations au plus près des terrains de lutte, la construction d'un stage de formation sur une thématique commune, et la réalisation d'une publication conjointe. Ces initiatives visent à renforcer la coopération syndicale sur le

département.

Les échanges ont salué le succès des récentes mobilisations contre le projet de budget 2026. La journée du 18 septembre, à l'appel de l'intersyndicale, a connu une participation encore plus forte que celle du 10 septembre (initiée par le mouvement citoyen "Bloquons tout"), confirmant une dynamique unitaire ascendante. Les participant·es ont également évoqué les préparatifs de la journée du 2 octobre, dont le potentiel mobilisateur restait à construire au moment de cette rencontre. La journée s'est conclue par un meeting public rassemblant une centaine de personnes, principalement des militant·es des deux organisations, mais aussi plusieurs personnalités engagées dans la vie politique, associative et sociale du département. Cette diversité d'auditoire renforce la légitimité de notre démarche unitaire et démontre l'intérêt que suscite le rapprochement CGT-FSU au-delà de nos rangs. La qualité des échanges a confirmé la pertinence de cette construction syndicale pour renforcer le syndicalisme de classe et de transformation sociale.

Le meeting commun CGT-FSU du 25 septembre a dressé un panorama des batailles sociales en cours dans le département. Plusieurs dossiers brûlants ont été exposés, témoignant de la vigueur des mobilisations en Normandie.

Mondeville : incertitude autour de l'usine Valéo

Le rachat du site par le chinois Sinotec maintient les salariés dans l'inquiétude. Si l'acheteur promet de conserver les 194 emplois et le carnet de commandes, le syndicat CGT de Valéo reste vigilant après le mouvement de grève de septembre.

Transport ferroviaire : ouverture à la concurrence et démantèlement de la SNCF

L'attribution de l'« Étoile de Caen » par le Conseil régional et son Président Hervé Morin à la RATP Dev (filiale privée de la RATP) au détriment de la SNCF a été vivement dénoncée. La CGT cheminots redoute une « balkanisation du système ferroviaire » et une dégradation du service public. La CGT cheminots alerte sur le risque d'abandon des territoires les moins

rentable et dénonce la complexification des conditions de travail.

La Maison commune CGT-FSU

Pour la première fois, les deux organisations ont présenté publiquement leur projet de Maison commune dans le département. Plus qu'un symbole fort d'unité, la Maison commune est un nouvel outil syndical face aux défis sociaux qui s'accumulent.

Teillage Vandecandelaere : le témoignage poignant d'une salariée en lutte

Au Teillage Vandecandelaere à Bourguébus, le licenciement abusif d'Anita Legrand a déclenché une mobilisation sans précédent. Quatre salariées en première ligne dénoncent des conditions « d'un autre âge » : chaleur étouffante, poussières toxiques, interdiction de s'asseoir, et absence totale de ventilation. « On nous traite comme des machines. » Le climat social est d'autant plus explosif qu'une affaire d'agression sexuelle, remontant à octobre 2024, reste toujours impunie.



AESH : un métier invisible ? Un livre pour briser l'invisibilisation

Plus de 130 000 accompagnant·es d'élèves en situation de handicap œuvrent quotidiennement dans les établissements scolaires. Pourtant, les AESH restent les grand·es oubli·es du système éducatif, confronté·es à un statut précaire et à une reconnaissance professionnelle insuffisante.

Frédéric Grimaud, professeur des écoles, chercheur et militant syndical à la FSU-Snuipp, signe avec "AESH, un vrai métier" un ouvrage essentiel qui valorise enfin ce métier trop souvent invisibilisé. Fruit d'une collaboration étroite avec une équipe d'AESH, ce livre publié en coédition par l'Institut de recherches de la FSU et les éditions Syllepse révèle la richesse et la complexité de leurs missions quotidiennes. À travers des récits de terrain et des analyses documentées, l'auteur démontre qu'être AESH constitue bel et bien un métier à part entière, exigeant des compétences relationnelles, pédagogiques et techniques spécifiques.

Cette publication s'ancre résolument dans les luttes portées par la FSU et ses syndicats, notamment le SNUipp-FSU et le SNES-FSU. Elle apporte une légitimité nouvelle aux revendications historiques du syndicat : la reconnaissance statutaire du métier d'AESH, la fin de la précarité, une formation initiale et continue de qualité, et une véritable intégration dans les équipes éducatives. L'ouvrage fournit des arguments solides pour contrer les représentations simplistes qui minimisent trop souvent l'importance de cette fonction

essentielle à l'école inclusive.

Au-delà du constat, ce livre se veut une contribution décisive à la réflexion sur une école véritablement inclusive. Il démontre avec force que l'inclusion ne saurait se réduire à un slogan, mais qu'elle repose sur l'engagement de professionnel·les reconnu·es et respecté·es. En documentant les compétences mobilisées, les décisions pédagogiques et les adaptations constantes que nécessite l'accompagnement des élèves, cet ouvrage devient un précieux outil pour tous les acteurs et toutes les actrices qui militent pour une école plus juste et plus accueillante.

Accessible au prix de 10 euros, « AESH, un vrai métier » s'adresse à l'ensemble de la communauté éducative, aux parents d'élèves, aux élu·es, et à toute personne concernée par les enjeux de l'école inclusive. Sa lecture offre des clés de compréhension indispensables sur un métier fondamental et participe activement au combat pour sa pleine reconnaissance professionnelle. Un ouvrage à diffuser largement pour faire avancer la cause des AESH et, avec elles, celle d'une école véritablement inclusive.

Pour commander, lien vers les éditions Syllepse :

https://www.syllepse.net/aesh-un-vrai-metier-r_84_i_1150.html

